

développement sont d'importants moyens d'exprimer les valeurs canadiennes et d'œuvrer à l'édification d'un monde plus juste, plus sûr et plus prospère, au bénéfice de tous les êtres humains.

En ce qui a trait au programme de coopération internationale administré par l'ACDI, la politique du gouvernement est de renforcer la volonté et la capacité des sociétés des pays en développement de respecter les droits des enfants, des femmes et des hommes, et de se gouverner efficacement et de façon démocratique.

OBJECTIFS

L'ACDI s'efforcera de renforcer :

- ❖ *le rôle et les capacités de la société civile des pays en développement de manière à accroître la participation populaire à la prise de décision;*
- ❖ *les institutions démocratiques afin d'élaborer et de soutenir des modes responsables de gouverner;*
- ❖ *les compétences du secteur public de façon à favoriser l'exercice efficace, intègre et responsable du pouvoir;*
- ❖ *les capacités d'organisations qui protègent les droits de la personne et en font la promotion afin de rehausser la capacité de chacune des sociétés de s'attaquer aux problèmes qui se posent dans ce domaine, et de renforcer la sécurité de l'individu;*

- ❖ *la volonté des dirigeants de respecter les droits, de gouverner de manière démocratique et de gérer efficacement les affaires publiques.*

En ce qui concerne les droits, la démocratie et le bon gouvernement, le gouvernement mène une vaste démarche, comme en témoignent les objectifs de l'ACDI énumérés ci-dessus. Cette démarche met l'accent sur les organismes de la société civile, dans la mesure où ils permettent d'exprimer les préoccupations de la population, et canalisent la participation populaire aux processus décisionnels et à l'élaboration des politiques. Elle est également axée sur les gouvernements, car il leur incombe de respecter les droits et de bien gouverner, de manière efficace, intègre et responsable. Elle englobe des éléments tels que les élections et l'état de droit, qui caractérisent la démocratie au sens formel du terme, ainsi que les institutions chargées de leur gestion. Elle s'adresse également aux décideurs, qui doivent faire preuve de volonté politique et de leadership. Cette approche comprend un vaste éventail d'activités qui visent à favoriser le respect des droits, la démocratie et le bon gouvernement, et elle fait appel à une large gamme de partenaires.

L'approche du gouvernement canadien se veut pratique et orientée en fonction des résultats à atteindre. Le gouvernement reconnaît que c'est aux populations des pays en développement, à leurs organisations et à leurs gouvernements qu'il appartient de jouer le rôle central et de réaliser des progrès. Les principes fondamentaux sont universels, mais chaque société, et